



Bulletin départemental spécial n°48 du 7 juillet 2023



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

Pôle 1er degré

Appel à candidature sur postes à profil, rentrée scolaire 2023

- **Conseiller(ère) pédagogique adjoint à l'IEN ASH**
- **Enseignant(e) coordonnateur(trice) micro-école Canton Nord B Carpentras**
- **Coordonnateur(trice) de réseau d'éducation prioritaire REP circonscription de Bollène**
- **Coordonnateur(trice) de réseau d'éducation prioritaire REP circonscription de Carpentras**

Pôle 1^{er} Degré / bureau Mouvement- RH

Affaire suivie par :
Sabine CANAVESE
Brigitte HOMBLÉ

Tél : 04 90 27 76 44
04 90 27 76 22
Mél : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4

Rentrée scolaire 2023

Appel à candidature sur postes à profil

- Conseiller(ère) pédagogique adjoint à l'IEN ASH
- Enseignant(e) coordonnateur(trice) micro-école Canton Nord B Carpentras
- Coordonnateur(trice) de réseau d'éducation prioritaire REP circonscription de Bollène
- Coordonnateur(trice) de réseau d'éducation prioritaire REP circonscription de Carpentras

Les postes sont accessibles sans distinction de genre.

Modalités de candidature :

Le candidat fera parvenir la fiche de candidature complétée, une lettre de motivation et un CV par voie électronique pour le **24 août 2023, délai de rigueur.**

- au supérieur hiérarchique, pour avis.

- à : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr

La candidature sur un poste à profil nécessite une démarche préalable du candidat de recherche d'information sur le poste. Il convient de se rapprocher de l'IEN de circonscription afin de prendre connaissance des spécificités du poste.



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Conseiller(é) Pédagogique adjoint à l'IEN CIRCONSCRIPTION ASH	
Rattachement administratif : Circonscription ASH	Texte de référence : Circulaire n° 2015-114 du 21-7-2015
Quotité : temps complet Les enseignants exerçant les fonctions de conseiller pédagogique dans le premier degré sont totalement déchargés de leur service d'enseignement. Le service s'organise dans le cadre de la durée légale annuelle du travail applicable à l'ensemble des fonctionnaires, soit 1607 heures. Il se répartit principalement sur les 36 semaines de l'année scolaire.	Indemnités / remboursement de frais : 27 points de NBI, Indemnité de fonction et remboursement des frais de déplacement.
Procédure de recrutement : étude des dossiers et entretien pour les candidats dont le dossier aura été retenu	Conditions : Titres exigés : CAFIPEMF et CAPPEI ou équivalent.
<p>Le conseiller pédagogique est un collaborateur direct de l'IEN et placé sous son autorité hiérarchique.</p> <p>Les missions du conseiller pédagogique du premier degré sont principalement d'ordre pédagogique. Elles s'exercent dans trois champs d'action articulés : l'accompagnement pédagogique des maîtres et des équipes d'école, la formation initiale et continue des enseignants et la mise en œuvre de la politique éducative.</p> <p>Dans chacun de ces champs, le conseiller pédagogique effectue des tâches dont l'ampleur, la diversité et les modalités dépendent de son contexte d'exercice.</p> <p>Membre de l'équipe de circonscription, le conseiller pédagogique est un formateur polyvalent qui exerce ses fonctions sous l'autorité de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription, dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de la circonscription arrêté par l'inspecteur chargé de la circonscription, dont il reçoit une lettre de mission.</p>	

Compétences attendues :

- Savoir rendre compte et faire preuve de capacités d'analyse et de synthèse
- Maîtriser les outils d'évaluation, les nouvelles technologies et les outils collaboratifs de formation à distance
- Savoir conduire des entretiens professionnels
- Concevoir et animer des actions de formation à destination d'un public adulte
- Être capable d'articuler savoirs théoriques et pratiques pédagogiques
- Posséder le cadre éthique et déontologique nécessaire à l'exercice des missions dévolues à ce poste
- Faire preuve de discrétion, de confidentialité, de loyauté
- Être capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt général
- Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale
- Disposer de qualités relationnelles et d'adaptabilité
- Faire preuve de bonnes capacités d'organisation
- Faire preuve d'une grande disponibilité et de qualités relationnelles

Connaissances :

- Connaître le système éducatif 1^{er} et 2^d degrés, ses enjeux et les orientations actuelles de la politique inclusive de l'école.
- Connaître les programmes officiels dans tous les cycles et dans tous les domaines et les différents parcours de scolarisation
- Connaître la didactique des domaines enseignés
- Avoir des notions de psychologie et sociologie de l'enfant

Contexte d'exercice :

La circonscription ASH est implantée dans les bureaux de la DSDEN, 49 rue Thiers 84000 AVIGNON.
La mission du conseiller pédagogique ASH est départementale.

Modalités de candidature :

Envoyer, par voie électronique, la fiche de candidature avec CV et lettre de motivation :
- à l'IEN de la circonscription actuelle, pour avis
- à : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Enseignant(e) coordonnateur(trice) micro-école Canton Nord B Carpentras	
Rattachement administratif : Le poste est placé sous l'autorité de l'IEN de circonscription	Texte de référence :
Quotité : temps complet	Indemnités / remboursement de frais :
Procédure de recrutement : étude des dossiers et entretien pour les candidats dont le dossier aura été retenu	Conditions : Une expérience en éducation prioritaire et en enseignement spécialisé serait souhaitable
<p>Le projet expérimental de micro-école est destiné à prendre en charge des élèves du cycle 3, scolarisés à l'école primaire, en difficulté scolaire et ayant des signes précurseurs de décrochage.</p> <p>Il vise à :</p> <ul style="list-style-type: none">- restaurer le lien entre l'enfant et l'Ecole ;- travailler le rapport à la règle et aux adultes ;- redonner confiance à l'élève en ses capacités d'apprentissage.- <p>Pour cela, un projet individualisé est mis en place, il s'appuie en particulier sur la pratique d'activités artistiques, culturelles et sportives. La scolarisation se fait en petit groupe, avec le concours d'intervenants et associatifs (...)</p> <p>Les principales attributions sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- Repérer, accueillir et établir des relations avec les jeunes élèves et leurs familles ;- Impulser et coordonner avec les partenaires les innovations pédagogiques nécessaires au fonctionnement efficient de la structure ;- Elaborer avec chaque élève et sa famille, un projet pédagogique individualisé ;- Mettre en place un système d'évaluation propre à la micro-école visant à valoriser les élèves et à favoriser leur progression ;- Conduire les entretiens d'admission et de régulation de parcours ;- Réunir et coordonner l'équipe éducative ;- Animer des réunions ;- Développer les partenariats avec la collectivité territoriale et le monde associatif.	

Compétences attendues :

- Solides compétences pédagogiques
- Expérience dans le domaine de la prise en charge de la difficulté scolaire
- Expérience dans le domaine de l'innovation et de la coordination pédagogique
- Maîtrise des techniques d'entretien
- Conduite de projets

Connaissances :

- Connaître le développement psychologique, cognitif et social de l'enfant
- Connaissance du système éducatif et des dispositifs existants de lutte contre le décrochage scolaire

Contexte d'exercice :

Les missions sont amenées à évoluer au fur et à mesure que le projet de micro-école avancera. Dans sa mission, l'enseignant coordonnateur de la micro-école veillera à se montrer force de proposition

Modalités de candidature :

Envoyer, par voie électronique, la fiche de candidature avec CV et lettre de motivation :

- à l'IEN de la circonscription actuelle, pour avis

- à : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Coordonnateur de réseau d'éducation prioritaire REP Circonscription de Bollène	
Rattachement administratif : Circonscription de Bollène	Texte de référence :
Quotité : Décharge des coordonnateurs REP : 0,25	Indemnités / remboursement de frais : Indemnité de sujétion REP
Procédure de recrutement : étude des dossiers et entretien pour les candidats dont le dossier aura été retenu	Conditions : titre exigé : CAFIPEMF Expérience en éducation prioritaire souhaitée
<p>La fonction de coordonnateur a été créée afin de coordonner la mise en œuvre du projet de réseau entre le collège et les écoles du réseau. Il a vocation à intervenir pour les deux degrés d'enseignement. Le Coordonnateur de réseau REP met en œuvre les orientations arrêtées par les co-pilotes du réseau d'éducation prioritaire en lien avec l'IA-IPR référent</p> <p>il établit des liaisons fonctionnelles entre les cycles du 1^{er} et 2nd degré ; il accompagne les équipes d'école et de collège ; il suit et accompagne l'évaluation du projet du réseau.</p>	
Compétences attendues : <ul style="list-style-type: none">➤ Aider à l'organisation et l'animation pédagogique des réseaux➤ Aider à l'organisation et au suivi des journées de formation /concertation REP+➤ Elaborer et diffuser des documents de travail, instruire et suivre les dossiers, organiser les réunions institutionnelles➤ Assurer la circulation de l'information relative à l'éducation prioritaire➤ Actualiser et suivre les liaisons avec les partenaires (services de l'Etat, collectivités locales, associations...) en particulier dans le cadre de la politique de la ville.➤ Suivre des actions d'accompagnement à la scolarité	
Connaissances : <ul style="list-style-type: none">➤ Connaître le fonctionnement du système éducatif 1^{er} et 2nd degré	

Contexte d'exercice :

Chaque poste est placé sous l'autorité conjointe des co-pilotes du réseau d'éducation prioritaire renforcé (Inspecteur du 1^{er} degré et chef d'établissement) Collège Paul Eluard de Bollène

Modalités de candidature :

Envoyer, par voie électronique, la fiche de candidature avec CV et lettre de motivation :

- à l'IEN de la circonscription actuelle, pour avis

- à : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Coordonnateur de réseau d'éducation prioritaire REP Circonscription de Carpentras	
Rattachement administratif : Circonscription de Carpentras	Texte de référence :
Quotité : Décharge des coordonnateurs REP : 0,25	Indemnités / remboursement de frais : Indemnité de sujétion REP
Procédure de recrutement : étude des dossiers et entretien pour les candidats dont le dossier aura été retenu	Conditions : titre exigé : CAFIPEMF Expérience en éducation prioritaire souhaitée
<p>La fonction de coordonnateur a été créée afin de coordonner la mise en œuvre du projet de réseau entre le collège et les écoles du réseau. Il a vocation à intervenir pour les deux degrés d'enseignement. Le Coordonnateur de réseau REP met en œuvre les orientations arrêtées par les co-pilotes du réseau d'éducation prioritaire en lien avec l'IA-IPR référent</p> <p>il établit des liaisons fonctionnelles entre les cycles du 1^{er} et 2nd degré ; il accompagne les équipes d'école et de collège ; il suit et accompagne l'évaluation du projet du réseau.</p>	
Compétences attendues : <ul style="list-style-type: none">➤ Aider à l'organisation et l'animation pédagogique des réseaux➤ Aider à l'organisation et au suivi des journées de formation /concertation REP+➤ Elaborer et diffuser des documents de travail, instruire et suivre les dossiers, organiser les réunions institutionnelles➤ Assurer la circulation de l'information relative à l'éducation prioritaire➤ Actualiser et suivre les liaisons avec les partenaires (services de l'Etat, collectivités locales, associations...) en particulier dans le cadre de la politique de la ville.➤ Suivre des actions d'accompagnement à la scolarité	
Connaissances : <ul style="list-style-type: none">➤ Connaître le fonctionnement du système éducatif 1^{er} et 2nd degré	

Contexte d'exercice :

Chaque poste est placé sous l'autorité conjointe des co-pilotes du réseau d'éducation prioritaire renforcé (Inspecteur du 1^{er} degré et chef d'établissement) Collège Raspail Carpentras

Modalités de candidature :

Envoyer, par voie électronique, la fiche de candidature avec CV et lettre de motivation :

- à l'IEN de la circonscription actuelle, pour avis

- à : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr

FICHE DE CANDIDATURE POSTE A PROFIL

NOM et Prénom :

Affectation actuelle :

Nommé(e) à Titre définitif Titre provisoire
Le :

Circonscription :

Adresse personnelle :

.....

N° de téléphone :

E-mail :

Diplômes et date d'obtention :

Je déclare être candidat(e) à la fonction suivante :

.....

A _____, le _____
(signature)

Avis de l'EN :

favorable défavorable date et signature :